

Compte rendu du conseil municipal du lundi 22 mars 2021

Etaient présents : Mélanie Cosnier, Maire, Christophe Gasnier, Thierry Homet, Emilie Martin, adjoints, Beauplet Adeline, Bourbier-Ribon Frédérique, Chauvin Jérôme, Chauvin Stéphanie, Corvoisier Pascal, Flandrin Alban, Legué Fabien, Rousseau Pascal, Vaidie Sandrine.

Guérin Loïc donne pouvoir à Homet Thierry.

Michèle Simon est absente.

Le conseil municipal accueille Monsieur Didier Bazot, coordonnateur CISPD (centre intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) et Capitaine Pomié, commandant de brigade de Sablé sur Sarthe, qui nous présentent le projet de participation citoyenne sur la communauté de commune du Pays Sabolien.

Ordre du jour :

- Plan d'épandage BEL
- Compte de gestion et compte administratif
- Questions diverses

1 – Plan d'épandage Bel :

Une réunion a eu lieu pour présenter la mise à jour du périmètre d'épandage de l'usine Bel. Mme le Maire n'a pas pu s'y rendre. Un dossier a été transmis à la mairie qui est mis en annexe de ce compte rendu. Après échanges entre les conseillers, le conseil émet un avis défavorable.

Résultat des votes : Favorable : 2
 Défavorable : 8
 Abstention : 4

Le conseil désire associer la remarque suivante : le dossier fourni par l'entreprise Bel n'est pas précis.

2 – Compte de gestion et compte administratif : l'approbation est reportée au prochain conseil municipal, soit le 6 avril.

3 – Questions diverses :

Les adjoints présentent les différents projets en cours :

Christophe Gasnier, 1^{er} adjoint :

Travaux : Des petits travaux sont à faire à la mairie et l'école : bricolage, rangement, pose des poubelles sur la commune, éventuellement pose du panneau d'information à l'église. Il est convenu la date du samedi 10 avril au matin.

Ecole : La directrice de l'école a signalé que la barre installée sur l'issue de secours de la classe maternelle est trop basse car les enfants réussissent à l'ouvrir seuls. Un conseiller fait remarquer que c'est l'intérêt : les enfants doivent pouvoir actionner la barre de secours afin de sortir en cas d'urgence.

A la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) un extincteur est tombé => nous allons contacter la société chargée du contrôle des extincteurs afin qu'un technicien vienne le raccrocher.

Il n'est plus question de fermer la MAM.

Aménagement du plan d'eau. Le devis réalisé n'a pas été signé car le devis propose trop d'arbres et de mobilier urbain : Mme le Maire préfère signer un devis qui donne la quantité demandée de végétaux et de tables. Un devis va être redemandé à l'entreprise Bouvet.

Thierry Homet, deuxième adjoint :

L'entreprise Drouin vient le 31 mars élaguer les chênes rue des chênes au lotissement.

Voirie : La route de Varennes est endommagée entre les grandes Besnardières et Le Tertre. Mr Sigonneau du service voirie de la communauté de commune vient jeudi 25 mars à 8h30 pour définir les travaux à réaliser.

Des habitants de la route de Varennes ont demandé à déplacer le panneau de limite d'agglomération afin d'obliger les voitures à ralentir. Mme le Maire doit se renseigner sur la marche à suivre.

Sur la route de Bouessay, le panneau de limitation de vitesse va être déplacé après le croisement du chemin de l'Isle pour être efficace.

Emilie Martin, troisième adjointe :

Communication : le panneau d'information numérique fonctionne correctement.

Le prochain bulletin municipal sera publié d'ici 15 jours.

Il faut renouveler le contrat de maintenance du site internet pour un montant de 180€ annuel afin de pouvoir continuer, entre autres, à stocker les données.

Patrimoine : Le dossier du CAUE pour l'église est arrivé. Il faudra discuter des priorités en conseil municipal.

Associations : il y a deux projets de création d'association en cours : une association de marche et une de couture.

Boite à livre : la commune de Souvigné est prioritaire sur la liste, et la boite sera fabriquée le plus rapidement possible.

Point Commissions de la communauté de communes : Mme le Maire demande aux titulaires des commissions s'ils ont des difficultés de connexion et s'ils veulent qu'un suppléant soit nommé.

Thierry Homet signale que le son est très mauvais lors des webinaires.

Pour Emilie Martin, le lien de connexion ne fonctionne pas, et Frédérique Bourbier-Ribon n'arrive jamais à se connecter et préférerait que les réunions se fassent en présentiel. Mme le Maire va se renseigner auprès du service informatique de la communauté de commune s'il est possible d'avoir une tablette pour que Frédérique puisse assister aux webinaires.

Fabien Legué ne peut pas participer aux webinaires car il n'a pas internet chez lui, et que le coût de raccordement est beaucoup trop élevé. Mme le Maire va se renseigner auprès de Sarthe Numérique pour voir s'il existe une solution. En attendant, Fabien peut venir à la mairie, s'il le souhaite, pour avoir une connexion internet.

Des suppléants se proposent pour différentes commissions afin de soulager ponctuellement les titulaires :

Commission des sports de l'éducation et des loisirs de la parentalité et de la petite enfance : Alban Flandrin

Commission des solidarités, de la prévention, de la santé, et de l'autonomie : Adeline Beauplet.

Commission de l'administration générale, des fonctions supports et des moyens transversaux : Stéphanie Chauvin.

La liste sera transmise au service des assemblées.

Fin de la séance à 22h30.